



SELARL JURIS MONT BLANC
Société d'Avocats au Barreau de BONNEVILLE
21, Avenue de la Libération - 74300 CLUSES
Tél. : 04.50.96.15.74
jurismontblanc@jurismontblanc.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN 1 LOT

**D'un immeuble bâti en copropriété comprenant
3 logements T3, 1 studio, 4 caves et 2 garages
sis à CLUSES (74300), 27 Rue du Bargy**

Fixée au jeudi 08/04/2021 à 14h00
à l'audience de vente de Madame le Juge de l'Exécution,
chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire
de BONNEVILLE (74130), Palais de Justice, 18 Quai du Parquet

DESIGNATION DES BIENS :

Sur la Commune de CLUSES (74300), les biens et droits immobiliers ci-après désignés dans l'ensemble immobilier en copropriété cadastré Commune de CLUSES (74300), section B, n° 12, formant le lot n° 93 du Lotissement dénommé «Lotissement de Messy», 27 Rue du Bargy, savoir les lots suivants :

- **Lot n° 1 : une cave**, avec les 50/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 2 : une cave**, avec les 50/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 3 : une cave**, avec les 50/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 4 : une cave**, avec les 50/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 5 : un réduit**, avec les 70/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 6 : un garage**, avec les 70/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 7 : un garage**, avec les 70/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 8** : la totalité du rez-de-chaussée à usage d'habitation, comportant un **studio** (avec pièce de vie, coin cuisine, salle de bains/WC) et un **T3** (avec hall d'entrée, cuisine, séjour, salle de bains/WC, 2 chambres, terrasse), avec les 280/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 9** : la totalité du 1er étage à usage d'habitation comportant un **appartement T3** (avec hall d'entrée, cuisine, séjour, balcon, salle de bains/WC, et 2 chambres), avec les 170/1.000èmes des parties communes générales
- **Lot n° 10** : la totalité des combles aménagées en **appartement de type T3** (avec hall d'entrée, salon avec coin cuisine, salle de bains/WC, et 2 chambres), avec les 140/1.000èmes des parties communes générales,

Régi par un règlement de copropriété avec EDD reçu le 1/6/1977 par feu Me Henri CLAVEL, autrefois Notaire associé à CLUSES, publié au service de publicité foncière de BONNEVILLE le 8/7/1977, volume 4012, n° 28.

Le tout plus amplement décrit au procès-verbal descriptif avec dossier de diagnostics techniques établi le 20/5/2020 par la SAS SAGE & Associés, Huissier de Justice, annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 14/12/2020 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74) sous le n° 20/01244, où chacun peut en prendre connaissance.

**MISE A PRIX : 100.000 € (cent mille Euros),
avec baisse de quart en quart, à défaut d'enchérisseurs**

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

- 1 - Au Greffe du service des saisies-immobilières du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (Tél. : 04.50.25.48.00)
- 2 - Au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant (Tél. : 04.50.96.15.74)

Fait et rédigé à CLUSES, le 15 février 2021
Pour la SELARL JURIS MONT BLANC, Me C. PERNOLLET

ECO 74 1126 19/02/21